

# Fléac



Novembre 2008 - N° 196

## Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57  
E.mail : [mairiefleac@wanadoo.fr](mailto:mairiefleac@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fleac.fr](http://www.fleac.fr)

Fléac :  
« Ville fleurie première fleur »



Voir article page 4

## AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

**L**e Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 24 septembre 2008**. Il a **adopté les décisions suivantes** :

### ■ Dénomination des voies communales de l'ancienne ZE Les Voûtes intégrées au parc d'activités Euratlantique :

Par courrier du 16/06/2008, M. le vice-président de la Comaga propose à la commune de Fléac de dénommer les voies du parc d'activités Euratlantique.

La ZE Les Voûtes, sur Fléac, à l'origine communale, a été reconnue d'intérêt communautaire par délibération de l'organe délibérant de la Comaga en date du 13/07/2006.

Au total, le parc compte 3 voies situées sur 2 communes.

Les parties de voiries comprises dans l'ancienne ZE Les Voûtes appartiennent à la commune de Fléac même si elles sont mises à la disposition de la Comaga. En revanche, leurs prolongations (voiries neuves) tant sur Fléac que sur St-Yrieix, appartiennent à la Comaga.

Aussi, pour dénommer les 3 voies que comprend le parc, il revient :

- d'une part, à la commune de Fléac, de dénommer les parties des voies situées anciennement dans la ZE Les Voûtes ;
- d'autre part, à la Comaga, de dénommer ses voies situées en prolongation de la ZE Les Voûtes.

En effet, c'est au propriétaire des voies d'en fixer la dénomination. En outre, cette dernière ne doit pas porter atteinte à l'ordre public ni porter à confusion avec une dénomination déjà existante au plan des rues des communes.

C'est pourquoi, il est proposé de retenir les dénominations suivantes :

- **Rue de l'Europe** (Rue allant du giratoire de Villessèche, passant devant la déchetterie et traversant la zone des Voûtes jusqu'aux établissements Amblard).
- **Rue de l'Angoumois** (Part de la route départementale N°103, traverse la zone des Voûtes en coupant la rue de l'Europe pour la rejoindre par l'ouest peu avant le rond point de Villessèche).
- **Impasse de l'Océan** (Cette route aboutit sur la rue de l'Angoumois).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal. La Comaga a pris sa décision le 25/09/08 sur la base de la même proposition.

Ces décisions sont nécessaires afin d'établir l'arrêté conjoint de police des Maires de St Yrieix et de Fléac qui portera ouverture à la circulation publique et numérotage des

immeubles. M. le Maire ajoute que la Communauté d'Agglomération se chargera d'assurer la communication auprès des entreprises.

Pour information, M. le Maire précise que le Parc d'Activités Euratlantique, dans sa partie Fléac, compte actuellement 9 lots vendus, 2 optionnés et 4 disponibles.

### ■ Droit de Prémption Urbain :

Le Code de l'Urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un POS rendu public ou approuvé d'instituer sur tout ou partie des zones urbaines et d'urbanisation future définies au POS, un droit de prémption urbain qui permet de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opération d'aménagement, par l'acquisition de biens à l'occasion de leur mutation.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour, 0 contre et aucune abstention :

- d'instituer le **Droit de Prémption Urbain (D.P.U.)** sur l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (NA) du document d'urbanisme en vigueur ;
- de confirmer la délégation donnée à M. le Maire pour exercer, en tant que de besoin, le D.P.U. et en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Jeanine CAUTE 2<sup>ème</sup> Adjointe.

### ■ Conventions avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le service «intérim» :

M. le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, nous propose de renouveler les conventions conclues précédemment entre la commune et cet Etablissement Public pour continuer à bénéficier de son service intérim et, ce, compte-tenu du renouvellement des Conseils Municipaux.

Ce service peut être utilisé pour le remplacement de personnel administratif au secrétariat de la mairie.

La durée des conventions est de 6 ans (le mandat) ; elles sont renouvelables que par reconduction expresse.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'accepter les termes des conventions à conclure.

### ■ Convention pour la participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques d'Angoulême (2007/2008) :

Il est proposé de renouveler le contrat relatif à la participation de Fléac aux frais de

fonctionnement des écoles élémentaires et préélémentaires d'Angoulême pour l'année scolaire 2007/2008.

La participation pour 3 enfants était prévue au BP 2008 pour 1 182,54 € ; la mairie de Fléac n'ayant pas enregistré à la rentrée scolaire 2007 de nouvelle inscription, la ville d'Angoulême demande toutefois une participation pour un 4<sup>ème</sup> enfant inscrit sur Angoulême.

Après renseignements pris, cet enfant est lourdement handicapé et son inscription constituait un cas légal dérogatoire auquel la commune de Fléac ne peut pas s'opposer (même si aucune dérogation ne lui a été demandée).

Toutefois, la ville d'Angoulême propose à la commune une participation diminuée car cet enfant n'est venu habiter Fléac qu'en cours d'année 2007.

Aussi, la participation de Fléac serait pour 2007/2008 de :

3 x 394,18	=	1 182,54 €
8/10 <sup>ème</sup> de 394,18	=	315,34 €
Soit		<b>1 497,88 €</b>

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'accepter la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Angoulême pour un montant de 1 497,88 €.

### ■ Mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :

M. le Maire expose que par courrier du 28/07/2008, M. le Président du SDITEC (Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de la Communication) informe la commune que son syndicat a mis en place une solution mutualisée de télétransmission des actes au contrôle de légalité (service de la Préfecture) dont le coût de mise en œuvre a été inclus dans la cotisation annuelle au syndicat.

Les services de la mairie peuvent donc disposer de cet outil rapide et économique de transmission des actes administratifs unilatéraux (délibérations, arrêtés et décisions du maire transmissibles).

Il rappelle que la formalité de transmission de ces actes au Préfet conditionne leur caractère exécutoire. Cet outil est donc important pour un fonctionnement efficace des services. Il évitera aussi au gardien de police de porter (une fois minimum par mois) ces actes à la Préfecture pour visa.

## AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE -

M. le Maire précise que le coût de l'acquisition d'une signature électronique est de 71 € TTC par an; il en faudra 2 pour le bon fonctionnement des services (la transmission est gratuite). Ce sera une économie importante au regard du coût papier ou de transport notamment.

M. Déoux délégué communal au SDITEC, membre du Conseil syndical ajoute que :

- la signature électronique se fait grâce à une clé USB de classe 3 (niveau de sécurité maximal),
- ailleurs, les prix sont de l'ordre de plus de 500 €,
- ces prix ont toutes les chances de diminuer dans l'avenir si d'autres communes adhèrent au service,
- si on ne s'y met pas aujourd'hui, il faudra le faire plus tard mais dans la précipitation ce qui posera des problèmes aux services; autant le faire petit à petit et au fur et à mesure
- au SDITEC ceci intéresse non seulement les communes adhérentes mais aussi des Communautés de Communes, des Syndicats intercommunaux, même des Pays, l'hôpital de Girac, etc...

Le Conseil Municipal décide donc, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver le projet de convention entre la commune de FLEAC et le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

### ■ Décision Modificative Budgétaire (DM n° 3) :

Une nouvelle délibération modificative budgétaire s'avère nécessaire afin de pour-

suivre certaines opérations ou de permettre le fonctionnement de services.

Tout d'abord, **le four de la Cuisine Centrale** acquis en 1990 (lors de sa construction du foyer résidence) ne fonctionne plus et n'est pas réparable. Une provision de 15 000 € avait été prévue au BP 2008. Il est proposé de l'utiliser afin d'acquérir un four neuf.

Plusieurs matériels se sont trouvés défectueux cet été, nécessitant leur remplacement; il convient de compléter les crédits de certains chapitres et opérations afin d'effectuer leur mandatement.

Il s'agit de remplacer le **congélateur** de la salle des fêtes pour un montant de 1 500 €, de remplacer un **sèche linge** à l'Ecole Marcel Aymé pour 265 € et d'acquérir une **imprimante A3**, adaptée au nouveau scanner A3 de la mairie, pour 410 €.

Pour la création de la **5<sup>ème</sup> classe**, la directrice de la maternelle a émis de nouveaux besoins estimés au total à 1 274 € en investissement.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des suffrages exprimés d'accepter l'ensemble des propositions formulées ci-dessus.

### ■ Convention d'utilisation des installations du centre nautique «NAUTILIS» :

Les enfants des écoles de Fléac utilisent dans le cadre des activités scolaires, la piscine de «Nautilus».

Comme chaque année, la Comaga demande l'approbation par la Commune de la convention fixant les modalités de cette utilisation.

Pour information, le coût d'entrée à Nautilus est de 44,50 € par classe de Fléac.

Vont à la piscine, les classes de cycle 2 (Grande Section Maternelle – CP et CE1); pour l'année scolaire 2008/2009, 2 classes maternelles et 3 du primaire iront à la piscine sur le temps Education Nationale soit un coût communal pour cette année scolaire de :

44,50 € x 5 classes x 10 séances = **2 225 €.**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention, les crédits étaient prévus au BP 2008.

### ■ Demande au Conseil Général de changement de vitesse sur la RD 37 dans la traversée du village de Brénat :

M. Geffard rapporteur: actuellement, il existe 2 vitesses différentes sur la RD 37 traversant Brénat: l'une de 70 km/h en venant de la centrale électrique et l'autre de 50 km/h en arrivant de la RN141.

Le souhait est d'harmoniser la circulation dans toute la traversée du village.

Ce dossier est en cours de discussion avec les élus et les techniciens du Conseil Général.

Le Conseil Municipal demande au président du Conseil Général de régler la circulation à 50 km/h sur la RD 37 dans toute la **traversée** du village de Brénat.

## FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA COULÉE VERTE

Dans le cadre de la dépollution de son site, SNPE envisage la destruction de bâtiments en bordure de la Charente. Après une réunion de travail dans les locaux de la Préfecture, il a été proposé par SNPE et retenu la préconisation d'interdiction d'accès au fleuve et à la Coulée Verte, à titre de «précaution majorante».

Une interdiction aura lieu **du lundi 3 novembre au vendredi 30 janvier 2009** pendant la durée du chantier.

La partie du fleuve et de la Coulée Verte à neutraliser s'étend de la **rue de l'Ecluse** (commune de St Yrieix sur Charente) à la **rue de la Baignade** (commune de Fléac).

L'arrêté du maire de Fléac est en phase avec celui du maire de St-Yrieix. Il va donc exiger la fermeture pendant 3 mois du 3/11/08 au 30/01/09 sans ouverture le week-end car il n'est pas possible d'organiser l'enlèvement et la remise des panneaux le samedi matin ou vendredi après 18h et le lundi avant 8h; les horaires des chantiers étant de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

La fédération des pêcheurs aura aussi une copie de l'arrêté.

Nous nous excusons par avance de cette gêne occasionnée par ces mesures de précaution et de sécurité.

## ARTISAN

Bienvenue à un nouvel artisan sur notre commune :

**M. REMY Gabriel**

**ARTISAN PEINTRE**

Tél. : 06.80.62.67.40

e.mail : gab.remy@wanadoo.fr

**Un professionnel de la peinture à votre service**

Peinture intérieur et extérieur :  
Papier peint, revêtement de sol, vitrerie, parquet...



## L'ÉCOLE DE FLÉAC AUJOURD'HUI... ET DEMAIN



**L'école de Fléac, aujourd'hui :** Les effectifs à la loupe.

Années scolaires	EFFECTIFS						
	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
Ecole Marcel Aymé	119	120	112	112	112	112	121*
Ecole Alphonse Daudet	166	176	190	212	208	218	229

On constate, d'après ce tableau, une stagnation de l'effectif de la maternelle durant les 7 dernières années et une progression notable à l'école primaire. Cette évolution est étroitement liée au nombre de logements construits ou projetés sur la commune :

- 2003 : 32 logements,
- 2004 : 103 logements (dont 63 aux jardins de Margot. A ce jour, seuls deux enfants ont été inscrits à l'école sur 30 logements livrés),
- 2005 : 31 logements,
- 2006 : 154 logements (dont 124 à Boisrenaud, programme non démarré),
- 2007 : 35 logements,
- 2008 : 32 logements au 16 septembre 2008.

**D'où viennent les enfants et où vont-ils ?**

En moyenne, 48 enfants quittent l'école

Alphonse Daudet pour rejoindre le collège tous les ans. Ces départs sont compensés par l'arrivée en primaire des enfants de la Grande Section de maternelle (de 38 à 42). Les naissances et les arrivées de nouveaux habitants sur la commune constituent le vivier des classes maternelles.

### L'école de Fléac, demain :

Quels équipements pour l'avenir ?

L'anticipation est délicate, par exemple les permis de construire ne peuvent donner qu'une indication approximative. Ce fut le cas en 2004, année où les inscriptions scolaires escomptées n'ont pas été à la hauteur des prévisions.

Il est bien évident que l'analyse des chiffres est nécessaire mais pas suffisante pour faire de la prospective en matière d'infrastructure. Malgré tout, les projets d'amélioration du cadre de vie scolaire continueront à occuper

une place importante dans les perspectives communales.

Après les restructurations du restaurant scolaire et de la garderie (680.000 €), la réalisation de halls s'avère nécessaire compte tenu de l'évolution des effectifs. Une étude de faisabilité sera lancée auprès d'architectes spécialisés, en collaboration avec l'équipe éducative. Ce projet permettra une organisation optimisée de l'école primaire tout en permettant des perspectives pour la création de nouvelles classes. Une réflexion semblable sera menée à l'école maternelle, ce qui permettra de repenser l'organisation intérieure de la structure.

Attentifs à l'évolution, l'école reste une priorité.

*\* 117 étant l'effectif constaté le jour de la rentrée (4 enfants de moins de 3 ans ont été acceptés après l'ouverture de la cinquième classe).*

## MAISONS FLEURIES

### Première Fleur

La commune de Fléac vient d'obtenir pour la première fois le label «**Ville Fleurie première fleur**».

Ce label est décerné par la région sur nomination du jury départemental.

Voici l'appréciation du jury régional : «*Lors de sa visite, le 29 août dernier, le jury a particulièrement apprécié l'aménagement global de la commune, sa végétalisation et la qualité du fleurissement qui justifient tout à fait ce label*».

C'est donc un honneur pour la commune de recevoir cette **première fleur**, mais surtout une remarquable reconnaissance pour nos services espaces verts. Leur effort continu, la recherche dans l'utilisation des plants les mieux adaptés aux économies d'eau tout en préservant l'aspect visuel, la diversité des variétés de fleurs, le travail de préparation en amont, dans les serres, sont récompensés par l'attribution de ce label. Merci à Patrick, Christophe, Arnaud, Jean Paul et les autres pour leur travail. L'attribution d'une fleur demande une sélection au préalable sur présentation d'un dossier.

Un grand merci à Jacques Moulys qui a contribué bénévolement au reportage photos, ainsi qu'à la composition du dossier et ce dans un laps de temps très court. Merci aussi à Patrick

Michonneau pour la partie technique de ce dossier (Variétés de Fleurissement, Moyens Humains et Techniques, Economie d'Eau, Projets, etc...).

### Concours Communal

L'attribution de cette première fleur c'est aussi une vision globale du fleurissement et là aussi, chers Fléacois, vous êtes, pour partie, acteur de cette reconnaissance. La remise des prix du **Concours Communal des Maisons Fleuries** s'est déroulée le jeudi 2 octobre au cours d'un rassemblement amical dans la grande salle du château de Fléac.

Lors de son passage le jeudi 3 juillet, le jury, a retenu une trentaine de participants.

**Voici le palmarès 2008 pour Fléac :**

- **1<sup>er</sup> Prix :** M. et M<sup>me</sup> Jean Louis MOREAU, 8 rue de Bellegarde
- **2<sup>ème</sup> Prix :** M<sup>me</sup> Claudette PARAND, 2 impasse du Mulot
- **3<sup>ème</sup> Prix :** M. et M<sup>me</sup> Roger SUCQUET, 23 rue de la Combe à Pierrot
- **4<sup>ème</sup> Prix :** M<sup>me</sup> Gabrielle SAUGNIER, 4 impasse du Pible
- **5<sup>ème</sup> Prix :** M. et M<sup>me</sup> Guy PIQUEPAILLE, 9 rue de la Caille.



Remise des prix du concours communal au château de Fléac

## MAISONS FLEURIES - SUITE -

### Concours Intercommunal



Les participants du concours intercommunal

Cette année, c'était Fléac qui avait le privilège d'accueillir les primés du concours intercommunal. Le jeudi 9 octobre, au Château, en présence des représentants des 7 communes : Puymoyen, La Couronne, Angoulême, Nersac, Linars, St Michel et Fléac.

Fléac avait choisi de présenter 5 participants qui n'avaient jamais participé au concours intercommunal.

Il s'agissait de nos 3 premiers primés communaux auxquels étaient associés M. et M<sup>me</sup> Christian ROUTURIER, 10 rue de Bellegarde et M. et M<sup>me</sup> Serge SAUGNIER, 2 impasse du Pible.

Le premier prix est revenu à M. et M<sup>me</sup> Jean LOPEZ de Puymoyen dans la catégorie Maisons et à Mlle Isabelle CHERFALOT de St Michel dans la catégorie Balcons d'Immeubles.

C'est la commune de St Michel qui a remporté le prix du meilleur Site Communal.

La soirée a été clôturée par un diaporama, d'une vingtaine de minutes, concocté par Jacques Moulys, auquel il faut associer Jean Louis Lebras pour la technique.



Les lauréats du concours intercommunal

Remerciement à tous les deux pour le temps passé bénévolement et le remarquable travail accompli.

Merci et félicitations surtout à vous tous, pour votre travail de fleurissement et à nos services espaces verts pour l'embellissement de notre commune.

## REPAS DE QUARTIERS 2008

### Comité de Quartier «Le Grand Badoris» Le repas «Animé» du Quartier de Badoris

C'est fait. Voilà une édition de ce traditionnel rendez-vous qui devrait rester dans les mémoires tant celles des organisateurs que des participants et au-delà des absents.



Retrouvailles à l'apéritif

Danielle, Ginette, Jeannine, Raymonde et Roger au «piano», André, Daniel, Elie, Jacky, Michel, Pierre, Robert et d'autres à «l'accor-

déon» sans oublier Annie aux «percussions» Claude et Bernard au «chant», Sylvain et Claudie à la «technique». L'orchestre étant de qualité, les convives ont pu déguster ce «Coq au Vin» qui, si l'on en croit la rumeur, s'est fait désirer.

Voilà bien des années qu'il était sur la sellette et c'est bien naturellement qu'après «Jambon braisé», «Paella», «Couscous» il devait être à l'honneur. Le comité de quartier, son président et son bureau, se réjouissent du constat très positif de cette édition. Ils remercient à nouveau toutes les personnes présentes qui font, de ce rendez-vous, l'actualité conviviale de notre quartier. Ils seraient même très «tentés» de renouveler l'expérience. Comme le dit le «diction», plus on est de «fous» plus on «rit», les «absents» sont appelés à la rescousse, ils sont cordialement attendus.

La prochaine assemblée générale de l'association, créée en décembre 2002, devra, avec de nombreuses têtes nouvelles et bien pensantes, dessiner les contours du repas «animé» en 2009. A tous, à l'année prochaine, réservez déjà votre soirée sur votre agenda. Pour les «accros» de la fête et ceux qui souhaitent les rejoindre : notez, dès à présent, **le vendredi 11 septembre 2009.**

Georges Poelger



Repas à Badoris

### Le repas du Quartier Bellegarde - Cibarde

Cette année encore le repas de quartier Bellegarde - Cibarde s'est déroulé dans une ambiance festive.

Jeudi 4 septembre, veillée écosage des 20 kg de «mongettes» par une bonne vingtaine de volontaires et franche «rigolade».

Vendredi 5 septembre 2008, les résidents de la rue de Bellegarde et de la rue de la Cibarde se sont retrouvés vers 19 heures pour la quatrième édition de leur repas de quartier, les quelques gouttes tombées du ciel n'ont pas entamé leur enthousiasme et la «marquise» a obtenu un franc succès. Le repas s'est poursuivi sous les tivolis bien étanches en présence de Monsieur Jean Dumergue et de Monsieur Guy Etienne : en effet, l'ancien

et le nouveau maire nous ont fait l'honneur et le plaisir d'accepter notre invitation.

Au menu, sur des tables agréablement décorées par les dames du quartier : Melon et grillons charentais • **Goret farci grillé** • Haricots demi-secs • Salade, fromage • Tartelettes • Café et petits fours et merveilles (confectionnés par les pâtisseries du quartier) • Cognac, offert par notre ancien Maire.

L'ambiance est chaleureuse et les convives ne boudent pas leur plaisir. Aux fourneaux et

au service comme d'habitude Raymonde et Roger Sucquet ainsi que les volontaires du quartier. Merci à Raymonde et à Roger, merci à tous les volontaires disponibles pour la main d'œuvre indispensable avant, pendant et après, merci à la municipalité et à ses agents pour leur aide logistique, souriante et efficace. Nous nous retrouverons si vous le voulez bien : **le premier vendredi de septembre 2009.**

Yves Eichelbrenner.



Repas à Bellegarde



## ASTRONOMIE



Le Ministère vient de communiquer la date de la prochaine «**Semaine de la Science**». Celle-ci aura lieu du 17 au 23 novembre 2008.

Dans le cadre de cette semaine, M. Robert CARDE, au nom de l'association «**PLANETE 16**» vous propose une soirée entièrement gratuite.

**Le SAMEDI 22 NOVEMBRE, à 20h30**  
au **PLAN d'EAU**  
de **SAINT YRIEIX**

*Cette soirée est conditionnée par la météo. Elle pourrait être annulée en cas de mauvais temps.*

## JUMELAGE

### Rapport de séjour en Ecosse de Caroline Duchemin (août 2008)

Que pourrais-je dire qui ne soit pas positif à propos de ce voyage ? En fait toutes les familles qui m'ont hébergée ont été adorables avec moi. Elles ont tout fait pour que je me sente à l'aise. Elles m'ont emmenée partout, m'ont fait participer à leurs activités quotidiennes et ont facilité ainsi mon intégration à la vie écossaise authentique. Je suis allée à des soirées chez leurs amis où j'ai appris à danser les fameuses danses écossaises. Un vrai régal !

J'ai visité de nombreux endroits tels que Pittenweem, un charmant village de pêcheurs sur la côte est qui abritait un intéressant festival d'art lorsque j'y suis allée. L'église gigantesque de Perth m'a impressionnée tout comme j'ai aimé le mélange d'architecture moderne et ancienne à Dun-

dee. Rait est un village minuscule qui fait penser à un village de conte de fée avec ses toits de chaume ; enfin, à Edimbourg, j'ai particulièrement aimé le festival «off». Oui vraiment, tous mes hôtes ont été adorables. La nourriture était excellente et j'ai découvert de nouvelles associations culinaires auxquelles je n'avais jamais encore pensé. Le fromage, par exemple, peut s'accommoder avec de nombreux plats sans nécessairement se manger en fin de repas. Mon travail à l'hôtel fut intéressant. Bien sûr, ça m'embêtait un peu au début de devoir essuyer la vaisselle et de communiquer aussi succinctement avec le personnel en raison de mes difficultés de compréhension, mais je me suis très vite habituée à ce drôle d'accent et à ces fins de phrases ponctuées de «Hey ?». Cependant mes impressions concernant mon travail ont vite évolué à partir du moment où je me suis mise à parler davantage et sur-

tout quand le patron m'a autorisée à aller en salle servir les clients. Il a fallu que je m'adapte vite, mais je me suis tout de suite sentie mieux dans mon travail.

La direction de l'hôtel s'est montrée bienveillante en embauchant quelqu'un comme moi qui n'avait jusqu'alors aucune expérience ! Mais cela a été l'occasion rêvée et je vais pouvoir maintenant me prévaloir de cette expérience pour travailler dans des restaurants en France pendant la saison. J'ai bien apprécié la formule qui m'a fait découvrir un pays, sa culture et sa population. J'ai ainsi pu me fondre dans la culture du pays grâce à tous ces contacts privilégiés avec les gens du cru. C'est pourquoi je tiens à remercier tout le monde : mes hôtes, l'hôtel, et les comités de jumelage, Fiona Jurk et Jean-Michel Neau, bref tous ceux qui ont contribué à rendre ce séjour si profitable et si agréable

*Caroline Duchemin*

## PASSAGE DU RALLYE INTERNATIONAL DES REMPARTS D'ANGOULÊME 2008

Le samedi 20 septembre 2008 en matinée nous avons pu nous régaler lors du passage de près de 300 véhicules anciens à Fléac. Un grand plaisir pour les amateurs de belles mécaniques et superbes carrosseries avec en prime un petit arrêt détente devant les écoles de Fléac. Distribution de rafraîchissements, gâteaux et prospectus sur le patrimoine de notre commune aux très nombreux pilotes et passagers de ces bolides, ancêtres de



l'automobile, venus de toute l'Europe pour le plus grand plaisir des très nombreux

spectateurs. Un grand moment inoubliable à renouveler pour petits et grands.

## LA PLUME ET LE MASQUE

Dans le cadre de sa 6ème création «**La Plume et le Masque**» recherche **comédiennes et comédiens** pour les répétitions de deux grandes comédies :

- La 1<sup>ère</sup> de **Sacha Guitry** intitulée **TOA**
- La 2<sup>ème</sup> de **Jean Anouilh** intitulée **La Marguerite ou Ardèle**

Jean Pierre Xavier souhaite une interprétation libre et très enlevée de ces deux pièces accessibles à tous où l'on s'amuse. Avant tout il faut se faire plaisir.

Répétitions : **le vendredi de 20h30 à 22h30**. Salle des fêtes de Fléac ou Jules Ferry à Angoulême

Pour tous renseignements :  
Tél. : Jean Pierre Xavier au  
05 45 61 47 80  
ou au  
06 27 64 16 37.



## ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies du 11 novembre 2008

Les deux sections d'anciens combattants invitent tous leurs membres, ainsi que tous les sympathisants, MM. les Maires et leur conseil, les professeurs des écoles, les enfants et leurs parents à participer aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront comme suit :

- **09h30** : Messe des Anciens Combattants à Linars
- **10h30** : Monument aux morts de Linars
- **11h30** : Monument aux morts de Fléac
- **12h00** : Vin d'honneur au château de Fléac.

## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de FLEAC a été créé en avril 2008. L'organisation de la fête de la musique en juin 2008 a connu le succès, et nous en remercions les Fléacois présents. L'association cherche de nouveaux membres pour étoffer l'équipe actuelle et développer son action. **Si vous êtes plein de bonne volonté, dynamique et si vous avez des idées novatrices venez nous rejoindre.**

Contact : Christian VASLIN Président Tél 06 62 19 06 41  
Stéphanie CHAULIAGUET Secrétaire Tél 06 10 80 07 88

Le but du comité des fêtes, comme son nom l'indique est d'organiser des manifestations festives, aussi faisons-nous appel à la municipalité pour nous confier certaines actions qu'elle aimerait voir se réaliser dans la commune. Merci à tous pour votre contribution de toute nature.

*Les membres du Comité des fêtes.*

## FOOTBALL CLUB

L'Etoile Sportive de Fléac organise :

**le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2008, à 20h30**

à la salle des Fêtes de Fléac

### UN SUPER LOTO

LOTS :

Ecran plat et son lecteur DVD • Micro-ondes • Jambons • Clic-clac • Senséo • Cadre Photo numérique • Centrale vapeur • Et de nombreux autres lots !...



- QUINE DAMES ET QUINE ENFANTS •
- SUPER PARTIE SURPRISE •



1,50 € le carton – 15 € les 12 cartons

**Enveloppes surprises toutes gagnantes**

BUVETTE – CRÊPES

Les bénéfices de cette activité seront directement mis à la disposition de l'école de football de l'Etoile Sportive pour financer plusieurs projets en faveur des enfants (équipements et déplacements sportifs,...)

*Nous vous remercions de votre participation.*

## MJC : HISTOIRE LOCALE

La section Histoire Locale de la M.J.C. Serge Gainsbourg vous invite à une

**Conférence sur la Préhistoire :**  
**le vendredi 14 novembre 2008, à 18h,**  
**au Doyné de Fléac**

animée par Jean François TOURNEPICHE  
Conservateur au Musée d'Angoulême  
Préhistorien – Paléontologue  
Entrée libre

## MJC FLÉAC : RANDONNÉE

**Prochaines randonnées à thèmes :**

- Dimanche 16 novembre 2008 : St Saturnin
- Dimanche 14 décembre 2008 : Ruelle
- Dimanche 11 janvier 2009 : Balzac



*Départ à 09h00, Place de l'Eglise.*

Renseignements : Nicole Charrier - Tél. : 06 67 25 51 63

## TENNIS CLUB DE FLÉAC

**TOURNOI du TOP 16 :**

Les vacances de la Toussaint approchent entraînant avec elles le tournoi TOP 16 ; tournoi réservé aux jeunes de 7 à 17 ans.

**Du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre** dès 9h du matin, les matchs vont défiler au gré de la météo que l'on espère comme ces derniers jours.

On vous espère nombreux à venir soutenir tous ces jeunes qui vont défendre leur titre.

**Autres dates ou manifestations à retenir :**

**Réunion des équipes :**

- **Vendredi 7 novembre 2008** : réunion d'équipes au club à partir de 19h15.

Toutes les personnes (hommes, femmes,

jeunes ou adultes) qui jouent ou désirent jouer en matchs par équipe sont convoquées.

**Concours de Poker :**

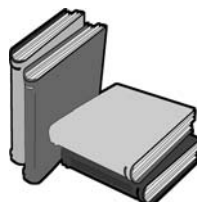
- Avis aux amateurs, **vendredi 21 novembre 2008, à 20h30**, concours de poker, à la salle des fêtes. (des affiches circuleront pour de plus amples renseignements).

## FCPE : BOURSE AUX JOUETS ET AUX LIVRES

L'association FCPE des parents d'élèves organise une bourse aux jouets et livres à la salle des fêtes de Fléac.

**Les dépôts auront lieu le mercredi 26 novembre** de 9h30 à 13h00 et le **jeudi 27 novembre** de 16h à 19h30 (maxi 10 jouets et 10 livres).

**Les ventes se feront le vendredi 28 novembre** de 15h à 19h30 et le **samedi 29 novembre** de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'association à : [fcpe.fleac@laposte.fr](mailto:fcpe.fleac@laposte.fr) ou joindre Mme Gingast au 05 45 91 05 93 ou Mme Desachy au 05 45 25 20 88.

Les bénéfices serviront à aider les projets des écoles, venez nombreux.

## ■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

- **Vendredi 07 novembre**  
Fléac C – Luchac/Chassors  
Fléac D – Tourriers/Jauldes
- **Vendredi 21 novembre**  
Fléac A – T.T.G.F.  
Fléac C – Gond Pontouvre

## ■ TERRAIN DE FOOTBALL

- **Dimanche 9 novembre**  
Fléac B – Mansle
- **Dimanche 16 novembre**  
Fléac A – Chateaufort
- **Dimanche 30 novembre**  
Fléac B – Anais

## ■ SALLE DES FÊTES

- **Samedi 1er novembre**  
Foot : Loto
- **Vendredi 14 novembre**  
Cyclo : Loto
- **Vendredi 21 novembre**  
Tennis : Poker
- **Vend 28 / Sam 29 novembre**  
F.C.P.E. : Bourse aux jouets

## ■ DOYENNÉ

- **Vendredi 14 novembre**  
MJC Histoire Locale :  
Conférence sur la Préhistoire

## ■ ÉGLISE

- **Vendredi 7 novembre**  
Concert de Jazz



**Concert de JAZZ**

**Eglise de Fléac**  
Vendredi 07 Novembre 2008  
21 h  
Organisation : Mairie de Fléac ☎ 06 08 77 57 50

Entrée Gratuite

## Etat Civil

### NAISSANCES

- Le 01/09/08 : Mélanie Pouja Brigitte BERNARD
- Le 02/09/08 : Cheyenne Sylviana Sonia Marinette MALLIE
- Le 12/09/08 : Ilan Jérémy AUDET
- Le 29/09/08 : Pénélope DO COUTO
- Le 03/10/08 : Séraphin Enguilbert Charles BILLY-TROQUE
- Le 03/10/08 : Enguerrand Wenceslas Louis BILLY-TROQUE
- Le 04/10/08 : Adomis Alain BLOYER

### MARIAGES

Néant

### DÉCÈS

- Le 24/09/08 : Marthe Suzanne SENÈZE née LABELLE
- Le 02/10/08 : Colette Jeanne LAGARDE née SENÈZE

## Publication

**Responsable de la publication :** Guy ETIENNE  
**Responsable de la rédaction :** Sylvie CARRERA  
**Rédacteurs :** Agnès BEL, Christian CLEVELAND,  
 Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,  
 Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,  
 Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.

## PROBLÈME N° 176

# Les fromages

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II		■			■			■		
III							■			
IV				■						
V			■						■	
VI					■					
VII										
VIII		■						■		
IX								■		■
X	■									

### HORIZONTALEMENT :

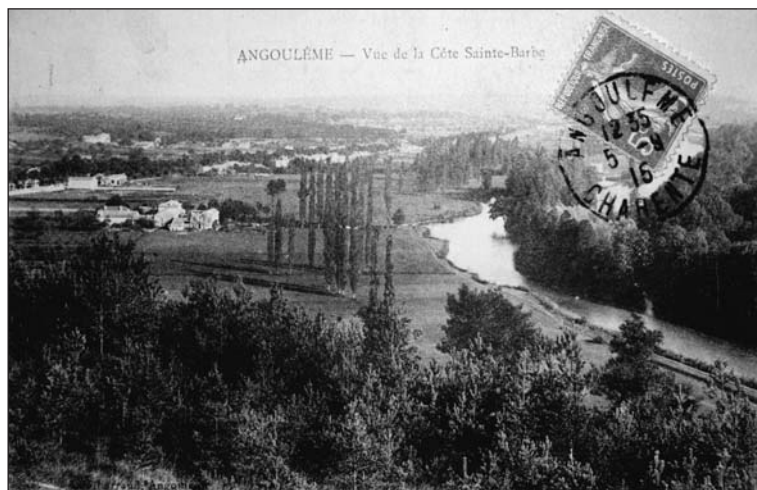
- I- Fromage de Savoie.
- II- Tapait sur la tête de Cléopâtre ;  
Paresse dans son arbre ;  
Terre renversée.
- III- Individu ;  
Déplace les gens.
- IV- Passe avant l'autre ;  
Symbole ;  
Panique à l'hôpital.
- V- Monstre gentil ;  
Le lait des Montbeliardes sert  
à sa fabrication.
- VI- Etoile ;  
Méprise.
- VII- Commune de Belgique ;  
Aller à l'aventure.
- VIII- Cérémonial bousculé ;  
Direction.
- IX- Cordons de bourse.
- X- Anciennement Cristiana ;  
Lit de repos.

### VERTICALEMENT :

- 1- Sa moisissure fit sa réputation.
- 2- Anonyme ;  
On l'envoya paître.
- 3- Plateau de fromages ;  
Commune du Nord.
- 4- Garçon d'écurie ;  
Pâte pressée non cuite  
d'Auvergne.
- 5- Turku ; Nourrice de Dionysos.
- 6- Rond, il peut être président.
- 7- Fait rire ;  
Bis bis ;  
Lettres papales.
- 8- En Poitou, on l'appelle Chabichou.
- 9- De bas en haut : on y trouva  
l'abbaye aux Dames ;  
Une omelette ?
- 10- Ville de Suisse réputée pour son  
fromage.

## Solution du numéro 175

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	L	P	O	M	E	N	E	
II		U	R	A	N	I	E		R	A
III	E	T		R	U	B	I	C	A	N
IV	N	E	U	F		A	L	A	T	E
V	A	R	M	A	I	S		L	O	T
VI		P	L	I	A		I	L		H
VII	N	E		T	H	A	L	I	E	
VIII	O		P		C	R	E	O	L	E
IX	C	L	I	O		D	U	P	A	S
X	E	A	U		M	U	S	E	S	



Carte postale ancienne de Fléac : Vue de la Côte Sainte-Barbe

## Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1<sup>er</sup> de chaque mois

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :  
COMPOSERVICES  
ZE Ma Campagne - Angoulême  
☎ 05 45 65 27 27